

INTRODUCTION

Pour qui s'intéresse à la structuration du savoir à l'époque médiévale – et, du reste, à toute époque – deux voies semblent à première vue évidentes : l'une consiste à analyser ce qu'en disent les penseurs médiévaux eux-mêmes ; l'autre à retracer, en partant des catégories actuellement identifiées, la généalogie des disciplines et leur évolution au cours du temps. Si ces deux approches ont pu produire des résultats importants, elles montrent aussi que de nombreux décalages subsistent entre le discours savant et les pratiques réelles des savoirs, entre le découpage disciplinaire du Moyen Âge et le nôtre. Ainsi, les « divisions des sciences », qui constituent un véritable genre littéraire dans le monde latin à partir du XII^e siècle, ne reflètent jamais fidèlement l'organisation concrète de l'enseignement universitaire de l'époque¹ : il s'agit avant tout d'un débat philosophique, sans consensus, dans lequel les positions exprimées sont tantôt le fruit d'héritages anciens (grecs, arabes, mais aussi latins), tantôt des propositions purement programmatiques pour une réforme qui ne voit jamais le jour. En outre, il est évident que certaines disciplines actuellement identifiées n'existaient pas en tant que telles au Moyen Âge, ou avaient un statut très différent – c'est ainsi le cas de la magie, de l'alchimie ou de la littérature.

Pour mieux saisir l'organisation concrète du savoir à la fin du Moyen Âge, il semble donc nécessaire de compléter ces méthodes. Or, les débats contemporains, notamment en histoire des sciences,

¹ J.A. Weisheipl, *Classification of the sciences in mediaeval thought*, dans *Mediaeval Studies*, 27, 1965, p. 54-90 ; H. Hugonnard-Roche, *La classification des sciences de Gundissalinus et l'influence d'Avicenne*, dans J. Jolivet et R. Rashed (éd.), *Études sur Avicenne*, Paris, 1984, p. 41-75 ; O. Weijers, *L'appellation des disciplines dans la classifications des sciences aux XII^e et XIII^e siècles*, dans *Archivum latinitatis Medii Aevi*, 46-47, 1988, p. 39-64 ; G. Dahan, *La classification du savoir aux XII^e et XIII^e siècles*, dans *L'enseignement philosophique*, 40, 1990, p. 5-27 ; Idem, *La classificazione delle scienze e l'insegnamento universitario nel XIII secolo*, dans G.P. Brizzi et J. Verger (éd.), *L'Università dell'Europa*, Milano, 1994, p. 19-43 ; J. Jolivet, *Classifications des sciences arabes et médiévales*, dans J. Biard et R. Rashed (éd.), *Les doctrines de la science de l'antiquité à l'âge classique*, Leuven, 1999, p. 211-235.

permettent d'envisager d'autres pistes. Au cours XX^e siècle, en effet, l'histoire des sciences s'est partiellement tournée vers une histoire des « savoirs ». À l'origine de cette évolution, un embarras croissant des scientifiques – longtemps nombreux parmi ceux écrivant l'histoire de ces matières – face aux données nouvelles de l'histoire intellectuelle qui les invitaient régulièrement à élargir leur champ d'investigation au-delà des limites fixées par les contours des sciences qu'ils pratiquent au présent. Fallait-il, par exemple, inclure l'alchimie médiévale dans l'histoire – ou la pré-histoire – de la chimie moderne ? L'astrologie dans l'histoire de l'astronomie ? Que faire de l'analyse des maladies de l'âme avant la naissance de la psychiatrie ? S'est donc rapidement posé, de manière plus générale, la question de savoir jusqu'où il convenait de faire appel au contexte historique pour comprendre la genèse d'un domaine paraissant, à première vue, en être totalement détaché. L'historien des sciences doit, de fait, faire face au dilemme suivant : partir des canons de la rationalité contemporaine et des champs disciplinaires constitués pour en faire l'archéologie, au risque d'exclure *a priori* ce qui a pu constituer leur terrain d'émergence et ce qui en a défini progressivement les frontières ; ou inclure le discours scientifique dans une histoire globale, au risque de diluer l'intérêt proprement scientifique des théories du passé dans des considérations sociales, économiques, politiques et culturelles trop générales pour rendre justice à leur cohérence interne².

La théorie des ruptures de paradigme de Thomas Kuhn permet de répondre partiellement à ce problème, en acceptant des discontinuités dans l'histoire des sciences, sans renoncer totalement à une analyse de type internaliste³. Elle montre notamment la nécessité d'une « science normale », suivant des règles et des procédures bien établies, la plupart du temps à l'intérieur d'un champ disciplinaire, pour que puisse naître l'innovation et éventuellement un changement plus profond dans l'exercice et l'organisation de la science. Cette approche ne semble toutefois pas résoudre pleinement la question de l'inclusion de ce qui peut apparaître comme pré-scientifique, voire extra-scientifique du point de vue des modernes. Aussi, la notion plus floue de « savoir » peut-elle servir à désigner ce domaine plus large sur lequel se découpent ensuite progressivement les sciences. La tâche de l'historien des savoirs consisterait ainsi à repérer de grandes unités cohérentes du discours, tantôt articulées autour d'un

² Pour un exposé clair de ces enjeux pour l'époque médiévale, voir la récente introduction du volume 2 de la *Cambridge history of science – Medieval science*, éd. D. C. Lindberg et M. H. Shank, Cambridge, 2003.

³ T. S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, 1972.

objet, tantôt autour d'une méthode ou d'un ensemble de problèmes émergents, à une époque donnée et en un lieu déterminé. Il ne serait dès lors plus nécessaire que ces ensembles discursifs aient déjà acquis un nom ou une existence institutionnelle, par exemple du fait d'un enseignement autorisé ou grâce à l'existence de groupes d'experts officiels.

En France, un tel programme a notamment été esquissé par Michel Foucault, en particulier dans *l'Archéologie du savoir* où il défendait un élargissement de la focale historique aux pratiques discursives, aux problématisations et plus généralement aux savoirs qui formaient originairement le terreau des sciences à venir :

Un savoir, c'est ce dont on peut parler dans une pratique discursive qui se trouve par là spécifiée : le domaine constitué par les différents objets qui acquerront ou non un statut scientifique (le savoir de la psychiatrie, au XIX^e siècle, ce n'est pas la somme de ce qu'on a cru vrai, c'est l'ensemble des conduites, des singularités, des déviations dont on peut parler dans le discours psychiatrique); un savoir, c'est aussi l'espace dans lequel le sujet peut prendre position pour parler des objets auxquels il a affaire dans son discours (en ce sens, le savoir de la médecine clinique, c'est l'ensemble des fonctions de regard, d'interrogation, de déchiffrement, d'enregistrement, de décision que peut exercer le sujet du discours médical); un savoir, c'est aussi le champ de coordination et de subordination des énoncés où les concepts apparaissent, se définissent, s'appliquent et se transforment (à ce niveau, le savoir de l'Histoire naturelle, au XVIII^e siècle, ce n'est pas la somme de ce qui a été dit, c'est l'ensemble des modes et des emplacements selon lesquels on peut intégrer au déjà dit tout énoncé nouveau); enfin, un savoir se définit par des possibilités d'utilisation et d'appropriation offertes par le discours (ainsi, le savoir de l'économie politique, à l'époque classique, ce n'est pas la thèse des différentes thèses soutenues, mais c'est l'ensemble de ses points d'articulation sur d'autres discours ou sur d'autres pratiques qui ne sont pas discursives). Il y a des savoirs qui sont indépendants des sciences (qui n'en sont ni l'esquisse historique ni l'envers vécu), mais il n'y a pas de savoir sans une pratique discursive définie; et toute pratique discursive peut se définir par le savoir qu'elle forme⁴.

Dans cette perspective, le regard de l'historien devrait se diriger vers les innombrables conditions qui permettent la délimitation de champs du savoir. Comme le résume Pierre Macherey, à propos des travaux de Gérard Simon en histoire de l'optique, «le savoir est justement cette trame aux mailles irrégulières, tantôt serrées, tantôt relâchées, sur laquelle les théories scientifiques ont à tracer

⁴ M. Foucault, *Archéologie du savoir*, Paris, 1969, p. 238-239.

leur forme, qui peut ensuite être extraite de cet environnement, et être ressaisie pour elle-même, c'est-à-dire retravaillée sur le plan de sa connaissance rationnelle, qui ne constitue cependant pas son lieu d'origine»⁵.

D'abord cantonnée aux sciences dites «dures», l'histoire des savoirs s'est rapidement étendue à de nombreux domaines de l'histoire intellectuelle. Cela a pu prendre la forme d'une histoire des controverses⁶, d'une histoire sociale⁷, d'une anthropologie historique⁸ ou encore d'une sociologie des savoirs⁹. Chacune de ces approches tente, à sa manière, de comprendre comment et pour quelles raisons le savoir change régulièrement de contours, jusqu'à acquérir parfois le statut de science dans une communauté donnée, pour des raisons le plus souvent contingentes. Cependant, les dangers de cette approche sont rapidement apparus : à force de mettre entre parenthèses la logique interne à la démarche scientifique, s'est dessiné dans l'historiographie récente une tendance consistant à proposer une lecture totalement externaliste des savoirs et des sciences, les réduisant ainsi à leurs aspects institutionnels, sociaux, politiques ou idéologiques¹⁰.

L'ambition du présent livre est précisément de montrer que l'on peut éviter l'écueil du relativisme – la vérité n'est pas seulement une construction sociale et la rationalité médiévale n'est pas totalement incommensurable avec la nôtre¹¹ – tout en donnant une place impor-

⁵ P. Macherey, *Histoire des savoirs et épistémologie*, dans *Revue d'histoire des sciences*, 60, 2007/1, p. 217-236 (à propos, notamment, de G. Simon, *Kepler astronome astrologue*, Paris, 1979).

⁶ On pense à l'histoire matérielle, sociale et littéraire de S. Shapin et S. Schaffer, *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, 1993.

⁷ Pour le Moyen Âge, l'un des premiers exemples avec J. le Goff, *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, 1957.

⁸ Par exemple, C. Jacob, *Lieux de savoir. 1. Espaces et communautés et 2. Les mains de l'intellect*, Paris, 2007 et 2011. Pour le Moyen Âge : A. Boureau, *L'empire du livre. Pour une histoire du savoir scolastique (1200-1380)*, Paris, 2007.

⁹ P. Burke, *A social history of knowledge. From Gutenberg to Diderot*, Cambridge, 2000. Ce courant historiographique trouve son origine chez les sociologues allemands Max Scheler et Karl Mannheim.

¹⁰ Dans sa forme la plus radicale, comme les *science studies*, on arrive même à un relativisme total, où le rationalité scientifique et même la vérité n'ont plus leur place. Cf. D. Pestre, *Introduction aux science studies*, Paris, 2006. On pense aussi aux travaux de Bruno Latour.

¹¹ Le relativisme total de ce que l'on appelle, après David Bloor, «le programme fort» en sociologie des sciences (cf. D. Bloor, *Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, Paris, 1983) peut rapidement s'avérer auto-réfutant. Si le savoir et la vérité ne sont que des constructions sociales, l'analyse

tante au contexte historique, notamment matériel (les manuscrits, les bibliothèques), local (un territoire, une ville, une cour, un couvent), social (la position sociale des savants, les aspects rituels dans la pratique des savoirs), politique (l'influence d'un souverain ou d'une idéologie) ou encore discursif (la mise en discours rhétorique des savoirs). Pour ce faire, il fallait d'emblée renoncer à fixer *a priori* les frontières des savoirs étudiés, et ainsi accepter pleinement leur perméabilité et leur instabilité, même lorsque celles-ci paraissaient déjà institutionnalisées dans le jeu des facultés universitaires médiévales. Car faire l'histoire de la philosophie, du droit, de la médecine ou de la théologie au Moyen Âge, ce n'est pas seulement faire l'histoire des productions savantes des facultés correspondantes, ni même des seuls textes qui indiquent explicitement leur appartenance à l'une ou l'autre de ces disciplines. Aussi, pour déjouer les pièges tendus par l'idée d'une rationalisation croissante des disciplines universitaires, il fallait prendre pour objet les frontières elles-mêmes, et se placer sur ces crêtes pour examiner les facteurs, intrinsèques ou extrinsèques, qui les mettent en mouvement. C'est pourquoi l'usage du verbe substantivé « savoir » vise ici à souligner l'aspect dynamique de ces processus, là où les termes de « science » ou de « discipline » inviteraient plutôt à se situer du côté du résultat de ces développements, une fois ces derniers stabilisés.

Si la méthodologie défendue ici s'éloigne des propositions foucaaldiennes et de ses divers avatars contemporains, c'est qu'elle n'entend pas aborder les savoirs à travers un seul filtre particulier – comme la politique et le pouvoir chez Foucault – pour expliquer leurs mutations, ni même en privilégier un parmi toutes les approches possibles. Les études réunies dans ce volume ne retiennent que les éléments pertinents, au cas par cas, du point de vue de l'histoire des doctrines elles-mêmes, sans *a priori* ou cadre prédéfini : car les fixer reviendrait à choisir dès l'abord la réponse aux questions posées, alors qu'au contraire le but de chaque étude est justement de fournir des cadres conceptuels et historiques pour l'étude de problèmes doctrinaux. Il s'agit donc de partir de situations concrètes, datées et localisées, dans la pratique des savoirs, et plus particulièrement de zones d'incertitudes ou d'indécisions quant à la nature même d'un savoir ou à sa place à l'intérieur d'un édifice plus large. Comment décrire l'émergence de la médecine légale ou de l'éthique médicale par exemple ? Quel statut donner à un commentaire au *Décret* de Gratien écrit dans une faculté de théologie ou dans le *studium* d'un

de David Bloor l'est aussi, et il devient difficile d'échapper aux paradoxes bien connus depuis l'Antiquité.

ordre mendiant? Comment interpréter l'usage d'autorités philosophiques par des juristes qui considéraient par ailleurs le droit sur le modèle de la philosophie de la nature? Comment rendre compte du décalage entre le discours théorique sur l'organisation des savoirs, la désignation sociale des savants et leur présentation rhétorique en certaines occasions ritualisées? Certaines des études ici proposées tentent de répondre à ce type de questions, tandis que d'autres fournissent des éléments plus factuels concernant l'un ou l'autre des aspects pertinents pour comprendre la situation singulière de l'Italie à l'époque des premières universités. Ainsi, contrairement à ce que peut suggérer, de prime abord, la notion de « savoir », elle ne désigne pas un magma informe de pratiques discursives et sociales, une toile de fond abstraite sur laquelle l'historien risquerait de projeter ses propres cloisonnements disciplinaires.

Revenons à Thomas Kuhn. Ne peut-on, en fin de compte, s'inspirer à nouveaux frais de ses analyses en incluant toutes les ressources de la médiévistique contemporaine¹²? En effet, Thomas Kuhn avait le mérite de préserver l'idée d'un cadre « normal » pour la pratique savante, celui d'une « matrice disciplinaire » (*disciplinary matrix*), dont il définissait les frontières (*boundaries*) par un ensemble de valeurs et de croyances, mais aussi et surtout par une référence commune à un même corpus textuel¹³. L'émergence de nouveaux paradigmes, et donc parfois de nouvelles disciplines, n'est possible que relativement à ces matrices, même si le contexte joue toujours un rôle important¹⁴. De même, les mouvements de frontières ne se comprennent qu'à la lumière d'un noyau conceptuel, argumentatif et textuel qui constitue en un temps et un lieu déterminé la pratique « normale » d'un savoir. Sans chercher les révolutions et les changements de paradigmes, on peut examiner l'évolution de l'espace des

¹² Cette extension des intuitions de Thomas Kuhn à l'histoire des disciplines a déjà été suggérée dans certaines études collectées par L. Graham, W. Lepenies et P. Weingart (éd.), *Functions and uses of disciplinary histories*, Dordrecht-Boston, 1983; et E. Messer-Davidow, D.R. Shumway et D.J. Sylvan (éd.), *Knowledges. Historical and critical studies in disciplinarity*, Charlottesville, 1993.

¹³ Sur cette idée de frontière disciplinaire chez Thomas Kuhn, cf. J.-L. Fabiani, *À quoi sert la notion de discipline?*, dans J. Boutier, J.-C. Passeron et J. Revel (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline?*, Paris, 2006, p. 11-34 (en particulier p. 16-18).

¹⁴ On retrouve une proposition de ce genre chez S. Toulmin, *Human understanding. 1. The collective use and evolution of concepts*, Princeton, 1972. Pour l'histoire de la philosophie médiévale, on trouve une proposition assez semblable, quoique plus modeste, dans la théorie des « complexes de questions et réponses » mise au point par Alain de Libera. Cf. A. de Libera, *Le relativisme historique : théorie des « complexes questions-réponses » et « traçabilité »*, dans *Les Études philosophiques*, 4, 1999, p. 479-494. Notons que cette théorie n'a de relativiste que le nom.

savoirs lorsque ceux-ci se croisent, se chevauchent partiellement ou au contraire s'excluent radicalement, pour des raisons qui peuvent être aussi bien intellectuelles que sociales ou matérielles.

Qu'elle soit d'origine géographique ou politique, la notion de « frontière » ne se résume en effet pas seulement à un front conflictuel ou à une barrière infranchissable. Naturelles ou artificielles – les deux se confondent parfois – les frontières géographiques changent dans le temps, et sont nécessairement les frontières *de* quelque chose ou *entre* plusieurs choses. Cette simple précision du langage ordinaire, qui souligne la nécessité d'un ou plusieurs compléments, indique que les sujets de ces changements conservent, malgré la fluctuation de leurs bords ou de leurs confins, une certaine identité sans laquelle il deviendrait impossible de parler de ces objets et d'en écrire l'histoire. En ce sens, s'interroger sur les frontières des savoirs exclut une recherche sur des pratiques qui auraient le même nom que celui employé aujourd'hui sans partager quoi que ce soit avec l'usage contemporain de ce terme¹⁵. C'est là, à l'évidence, un paradoxe : il est nécessaire de passer par l'identité des savoirs – au minimum, un air de famille – pour en saisir leurs variations. L'enjeu est donc de faire l'histoire des disciplines sans tomber dans l'illusion rétrospective (trop d'identité) ou dans la dissolution totale du socle des savoirs qui leur garantit, malgré certains changements, un minimum d'identité diachronique (pas assez d'identité).

Il faut toutefois opérer un choix, car il existe au Moyen Âge de nombreuses frontières entre les savoirs : frontières entre le savoir des clercs et celui des laïcs¹⁶, entre celui exprimé en latin et celui en langue vulgaire¹⁷, entre les savoirs universitaires et non-universitaires, licites et illicites, théoriques et pratiques, etc. Certaines, comme celle où se disputent la philosophie et la théologie par exemple, ont bien sûr fait l'objet de travaux importants¹⁸. Sans exclure ces différentes approches qui peuvent éclairer la structuration des savoirs univer-

¹⁵ Une telle histoire des usages non-disciplinaires des savoirs est tout à fait possible. Que l'on pense, par exemple, aux travaux récents sur les usages non-philosophiques de la philosophie, dans l'Antiquité (P. Vesperini, *La philosophia et ses pratiques d'Ennius à Cicéron*, Rome, 2013) ou à l'époque moderne (S. Vandamme, *À toutes voiles vers la vérité. Une autre histoire de la philosophie au temps des Lumières*, Paris, 2014).

¹⁶ Cf. R. Imbach, *Dante, la philosophie et les laïcs*, Paris-Fribourg, 1996.

¹⁷ Cf. N. Bray et L. Sturlese (éd.), *Filosofia in volgare nel Medioevo*, Louvain-la-Neuve, 2003.

¹⁸ Parmi les ouvrages récents, citons S.E. Young, *Crossing boundaries at medieval universities*, Leyde, 2011 ; K. Emery Jr., W.J. Courtenay et S.M. Metzger (éd.), *Philosophy and theology in the studia of the religious orders and at papal and royal courts*, Turnhout, 2012.

sitaires, les chapitres de ce livre se concentrent sur les limites, les porosités et les échanges entre les disciplines de plusieurs facultés supérieures des universités médiévales, c'est-à-dire sur ce qui semble le mieux établi dans la nomenclature des productions savantes. Bien sûr, d'autres aspects seront ponctuellement abordés, comme celui de la magie ou de la littérature; mais l'intérêt de prendre les savoirs universitaires pour base est qu'ils permettent une exploration plus aisée, tant leurs frontières semblent être mieux définies institutionnellement, et partant plus problématiques intellectuellement.

Le cas de la philosophie est exemplaire de ce point de vue, en ce qu'il permet d'entrevoir quelques-unes des raisons pour lesquelles le cadre institutionnel fixé par l'université, le discours officiel sur la discipline et la pratique réelle de celle-ci ne coïncident pas nécessairement. L'historien de la philosophie médiévale se trouve en effet devant un problème de taille : il n'existe pas, à proprement parler, de Faculté de philosophie dans les universités médiévales. Pis encore, le terme *philosophus* est souvent réservé au Philosophe, c'est-à-dire Aristote, et les *philosophi* constituent d'abord la cible des théologiens lorsqu'ils critiquent certaines autorités païennes du passé (grecques, mais aussi arabes) ou quand ils censurent les élans de liberté intellectuelle du présent, notamment à la Faculté des arts. C'est pourquoi Alain de Libera peut légitimement se demander en quel sens la Faculté des arts peut être considérée comme une Faculté de philosophie¹⁹.

La question est délicate, puisqu'un certain nombre d'indices laissent tout de même penser que les maîtres ès arts se considéraient comme des philosophes. Au XIII^e siècle, en particulier, ceux de la Faculté des arts de l'Université de Paris revendiquaient ouvertement un idéal de vie philosophique grâce auquel ils pourraient jouir d'une certaine indépendance intellectuelle²⁰. Une telle revendication ne passa d'ailleurs pas inaperçue en dehors des murs de l'Université et Manfred, dans une *Lettre* envoyée aux artiens parisiens, s'adressa à eux comme aux « docteurs qui siègent sur les quadriges de l'enseignement philosophique (...) et font revivre les philosophes antiques grâce au ministère de la parole et qui, par l'enseignement, entretiennent leur gloire passée »²¹. Puisqu'ils sont désignés parfois de

¹⁹ Cf. A. de Libera, *Faculté des arts ou Faculté de philosophie? Sur l'idée de philosophie et l'idéal philosophique au XIII^e siècle*, dans O. Weijers et L. Holtz (éd.), *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e-XIV^e siècle)*, Turnhout, 1997, p. 429-444.

²⁰ Parmi l'immense littérature à ce sujet, nous renvoyons surtout à L. Bianchi, *La felicità intellettuale come professione nella Parigi del Duecento*, dans *Rivista di filosofia*, 78, 1987, p. 181-199.

²¹ Cité par A. de Libera, *Faculté des arts...* cit., p. 431. Sur ce texte,

l'extérieur comme « philosophes », qu'ils revendiquent de l'intérieur ce statut, il serait tentant de faire correspondre leur pratique à un lieu déterminé. Or une telle superposition paraît impossible dès lors que l'on s'attache aux productions savantes des universités. D'abord parce que l'on doit à certains théologiens des textes éminemment philosophiques, et que, dans une certaine mesure, on trouve aussi de la philosophie dans les traités de médecine théorique et même dans certaines sommes juridiques. On la retrouve bien entendu aussi hors de l'université, notamment dans la littérature et la poésie, en particulier en Italie. Il existe donc un savoir philosophique qui n'est pas limité à une Faculté, dont les frontières varient en fonction du cadre institutionnel où il est pratiqué et dont le contenu ne correspond pas toujours à la présentation rhétorique qui peut en être faite par les universitaires eux-mêmes.

Dans les *Introductions à la philosophie* rédigées à la Faculté des arts de Paris dans les années 1240-1260, la définition de la discipline philosophique, calquée sur des modèles littéraires anciens, ne correspond pas à la réalité de sa pratique universitaire, fondée sur des exercices de logique (surtout les *sophismata* à l'époque) et des commentaires aux textes aristotéliens²². Comme le résume Alain de Libera, « la permanence de formes littéraires n'implique pas la continuité des formes de vie ni l'invariabilité des idéaux et représentations collectives concrètes »²³. De même, à la fin du XIII^e siècle, lorsque des Siger de Brabant et des Boèce de Dacie défendent un idéal de vie philosophique en accord avec ces modèles passés, grecs et arabes, les contours de cette *philosophia* dépendent toujours du « conflit des facultés ». Institutionnellement, le théologien a son mot à dire sur la philosophie et les arts, tandis que le maître ès arts n'est pas autorisé à s'exprimer sur des sujets théologiques. Les modifications apportées à la philosophie antique ne sont donc pas les mêmes selon que l'on se place dans l'une ou l'autre des Facultés. De son côté, le théologien fait évoluer la doctrine aristotélicienne en la confrontant à la révélation et au dogme, et il est incontestable que cela a produit de nombreuses avancées, en philosophie et plus généralement dans les sciences. Le maître ès arts opte quant à lui pour la stratégie

cf. R.-A. Gauthier, *Notes sur les débuts (1225-1240) du premier « averroïsme »*, dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 66, 1982, p. 320-330.

²² Cf. C. Lafleur, *Quatre introductions à la philosophie au XIII^e siècle*, Montréal-Paris, 1988. Pour une analyse des définitions de la philosophie, cf. R. Imbach, *Einführungen in die Philosophie aus dem XIII. Jahrhundert. Marginalien, Materialien und Hinweise im Zusammenhang mit einer Studie von Claude Lafleur*, dans *Quodlibeta. Ausgewählte Artikel*, Fribourg, 1996, p. 63-91.

²³ A. de Libera, *Faculté des arts...* cit., p. 437.

contraire : s'en tenir à la philosophie, au plus près des principes aristotéliens. Paradoxalement, cette stratégie de repli a aussi permis des transformations importantes, notamment dans le domaine de la philosophie naturelle, puisque le maître ès arts pouvait aller très loin dans ses analyses, en contradiction parfois avec le dogme, puisqu'il ne s'exprimant qu'en tant qu'artien²⁴. Qui plus est, il est pratiquement impossible de séparer l'étude de la philosophie des artiens de celle des théologiens tant elles s'informent l'une et l'autre.

Ainsi, malgré l'existence, au Moyen Âge, de certaines volontés d'édifier un savoir total et unifié, ou de défendre un idéal intellectuel qui dépasse les institutions particulières et les disciplines, les grandes catégories sociales – les intellectuels – ou méthodologiques – la scolastique – ne semblent pas opératoires ici. Elles risqueraient en effet de gommer les mouvements et les interactions entre les diverses formes du savoir médiéval. Or, le contexte singulier de l'Italie à l'époque des premières universités illustre particulièrement bien la nécessité d'étudier les processus d'hybridation *des* savoirs universitaires. Sans revenir en détail ici sur l'histoire intellectuelle italienne de la fin du Moyen Âge, qui a été largement étudiée ces dernières années²⁵, il n'est pas inutile de rappeler à grands traits les principales caractéristiques qui font l'originalité de cet espace particulier.

En effet, l'Italie de la fin du Moyen Âge réunit plusieurs éléments remarquables qui en font le lieu d'invention de formes nouvelles de savoir, dont l'humanisme est bien sûr la figure de proue. En premier lieu, le très dense réseau universitaire, particulièrement dans le Nord de la Péninsule, n'a pas d'équivalent en Europe et attire des étudiants de toute la Chrétienté, entretenant une réelle émulation entre les *studia*. De même, la présence de cours brillantes, animées par des princes soucieux de mettre les disciplines savantes au service de leur politique, contribue à un foisonnement perpétuel. Enfin, comment ne pas mentionner les cités, lieux d'échanges et d'invention politique, les couvents, notamment mendiants, dont les liens avec les autres centres de savoirs sont avérés et réguliers, ou encore les bibliothèques, souvent beaucoup plus ouvertes sur l'extérieur qu'on a pu le penser. Cette variété explique, en partie, la complexité du paysage savant de l'Italie des trois derniers siècles du Moyen Âge :

²⁴ Cf. L. Bianchi, *Loquens ut naturalis*, dans L. Bianchi et E. Randi, *Vérités dissonantes. Aristote à la fin du Moyen Âge*, Paris-Fribourg, 1993, p. 39-70.

²⁵ Cf. notamment en français I. Heullant-Donat (ed.), *Cultures italiennes (XII^e-XV^e siècles)*, Paris, 2000; E. Crouzet-Pavan, *Enfers et Paradis, L'Italie de Dante et de Giotto*, Paris, 2001; ou encore E. Coccia et S. Piron, *Poésie, sciences et politique. Une génération d'intellectuels italiens (1290-1330)*, dans *Revue de Synthèse*, 129-4, 2008, p. 549-586.

car la perception des différents savoirs, et leur construction même, sont très largement dépendantes des conditions concrètes de leur élaboration.

De plus, il est possible, à l'intérieur même de l'espace italien, de repérer certains lieux spécifiques créant des conditions socio-historiques particulières et favorables à des phénomènes de croisements, d'hybridation et, *in fine*, de recomposition des savoirs²⁶. Ainsi, l'exemple de Florence, qui sera plusieurs fois évoqué dans ce volume, est exemplaire : siège d'une université, la ville est bien sûr aussi le lieu d'activité d'une cour brillante, d'une vie publique active, et accueille des couvents mendiants ouverts sur la cité, comme celui de Santa Croce²⁷. De même, Naples au début du XIV^e siècle représente un cas particulier : ici aussi, l'université est ancienne et prestigieuse, mais elle est intimement liée au pouvoir politique des rois angevins, et à une Église beaucoup plus présente que dans les facultés du Nord de la Péninsule²⁸. Tout cela contribue à donner à l'Italie une réelle originalité, à tel point que l'on a pu parler d'une véritable exception italienne : non pas parce que ces phénomènes de porosités n'existent pas ailleurs, mais du fait qu'ils connaissent en Italie une expression particulièrement forte et originale, que l'on ne retrouve pas exactement ailleurs en Occident.

Sans aller nécessairement aussi loin, le but de ce volume est de montrer comment chacune de ces conditions particulières, situées historiquement et géographiquement, ont pu contribuer à une recomposition des savoirs caractéristique de l'Italie des XIII^e-XV^e siècles. Pour cela, il était bien sûr impossible de traiter le vaste ensemble de la production savante italienne de ces trois siècles. Il a donc été nécessaire de privilégier certains aspects, sans prétendre bien sûr les considérer comme représentant l'ensemble de la culture de l'époque. Quatre thèmes ont été isolés comme autant d'angles d'approche de la complexité des savoirs. En premier lieu, la place de la rhétorique, celle du *dictamen* des maîtres des XII^e-XIII^e siècles étudiée par B. Grévin et A. Fossier, ou celle des universitaires humanistes présentés par C. Revest. Là, on comprend comment un savoir souvent considéré comme propédeutique, ou limité à un petit cercle de notaires et de grammairiens, parvient à revendiquer une place hégémonique, « clef de voûte » de tous les savoirs, au point d'en vouloir concurrencer philosophie et théologie. Ensuite, c'est à un autre savoir globalisant, le droit, que sont consacrés quatre articles. Ceux-

²⁶ Cette sur cette approche à partir des lieux, C. Jacob, *Lieux de savoir...* cit.

²⁷ Voir à ce sujet les articles, dans ce volume, de D. Nebbiai, Sonia Gentili et Sylvain Piron et J.-P. Boudet.

²⁸ Sur Naples, voir l'article d'A. Robert dans ce volume.

ci montrent comment cette discipline, souvent considérée comme auto-centrée, a non seulement profondément influencé la culture italienne du *Due* au *Quattrocento*, mais a aussi été perméable à diverses influences issues de la théologie (comme le montre I. Costa), de la philosophie voire de la littérature, comme dans le cas de Luca da Penne mis en avant par R. Eckert. Bien plus, la frontière passe ici aussi à l'intérieur même de la discipline, entre droit canon et droit romain, et les travaux d'E. Conte ou S. di Paolo illustrent la porosité très grande, et parfois même surprenante, entre les deux branches de la science juridique.

La question de la médecine est abordée différemment. Elle est, à partir du XIII^e siècle, une discipline en pleine expansion, se faisant une place toujours plus grande dans la culture italienne et contaminant presque tous les champs du savoirs, entraînant des réactions visant à la contrôler, comme à Naples étudiée par A. Robert, des critiques féroces telles que celle de Pétrarque analysée par C. Trottmann, ou encore des croisements à l'origine de nouvelles disciplines dans le cas de la médecine légale dont la naissance, précisément à cette époque, est mise en lumière par M. Nicoud et J. Chandelier. Les questions médicales présentées par C. Crisciani, R. Lambertini et A. Tabarroni démontrent en tous cas, à partir d'un exemple précis, limité dans l'espace et le temps, ce qu'étaient l'ambition très large et l'impressionnant dynamisme du groupe des médecins universitaires bolonais du premier XIV^e siècle : traiter toutes les questions liées au corps humain, tout en poussant la recherche jusqu'aux frontières de la discipline, là où elle rencontre philosophie, droit ou encore théologie. Enfin, la dernière partie de l'ouvrage s'attarde sur le cadre matériel et local des savoirs, donnant à voir à la fois la perception institutionnelle des sciences à travers l'exemple pérugin (C. Frova), le rôle des bibliothèques (D. Nebbiai, S. Piron et S. Gentili) et la production de manuscrits dans le cas d'une science aux contours plus flous et moins normés, la magie (J.-P. Boudet).

Rhétorique, droit, médecine, lieux de savoirs : cette répartition pourrait sembler reproduire, de façon traditionnelle, l'organisation des facultés médiévales italiennes. Ce n'est cependant pas un choix par défaut : car il est indéniable que la caractéristique essentielle de la culture de la fin du Moyen Âge est, particulièrement en Italie, le développement et l'influence des institutions universitaires. Mais chacune des études s'efforce ici de montrer que, souvent, c'est justement à partir de ce cadre universitaire que les disciplines, ne se limitant jamais à une définition traditionnelle, qu'elle soit médiévale ou contemporaine, sortent du cadre restreint qui est le leur pour donner naissance à de nouveaux champs culturels, parfois destinés à un grand avenir à l'époque moderne. Pour cette raison, la multiplicité des approches et leur hétérogénéité est une condition nécessaire à

une approche rigoureuse : car pour comprendre ce qui se passe dans cette Italie de la fin de l'époque médiévale, il est indispensable de ne pas se limiter à une méthode unique, mais de varier les approches, en tentant de grandes synthèses là où c'est possible, en s'attardant sur des cas particuliers là où ils peuvent permettre de révéler des évolutions de plus grande ampleur. Et l'on verra ainsi que si les disciplines existent bien au Moyen Âge, avec des méthodes et des limites explicitement acceptées, elles ne sont ni identiques à ce qu'elles sont pour nous, ni même stables dans l'époque réduite qui nous intéresse.

Ce faisant, nous avons bien sûr été obligés de laisser de côté de nombreux champs qui mériteraient, eux aussi, une étude du même type : littérature, sciences du *quadrivium*, théologie ou encore philosophie ne sont par exemple pas, en tant que telles, traitées ici. Chacune de ces disciplines a fait l'objet d'études propres, auxquelles on pourra se reporter. Mais si elles ne font pas ici l'objet d'une analyse séparée, on les retrouvera pourtant partout : preuve, si besoin, que l'approche par cas, voire par cas-limite, permet souvent de mieux comprendre combien les frontières entre les savoirs sont bien plus des lieux d'échanges que des barrières infranchissables. En cela, nous espérons que ce volume constituera une illustration de ce que la méthode historique peut et doit apporter à l'histoire intellectuelle prise au sens restreint de l'histoire des doctrines ; et nous espérons ainsi faire nôtre le programme esquissé il y a désormais près de trente ans par nos devanciers, et justement exprimé dans le manifeste de la nouvelle série de la *Revue de Synthèse* en 1986 :

L'histoire intellectuelle telle que nous la comprenons ne se limite pas à l'histoire des idées, même si celle-ci lui appartient de plein droit. Le développement des sciences humaines et sociales [...] a montré que toutes les activités et toutes les pratiques humaines sont susceptibles d'une analyse qui met en évidence la pensée, claire ou confuse, des acteurs humains. Une institution, une pratique technique, l'usage privilégié de tel objet matériel, un type d'organisation ou de gestion peuvent ainsi mettre en évidence des attitudes mentales et intellectuelles que nous n'entendons pas négliger. Ainsi comprise, l'histoire intellectuelle échappe au reproche traditionnellement adressé à l'histoire des idées, d'étudier des entités abstraites qui se développeraient dans un vide historique²⁹.

Joël CHANDELIER
Aurélien ROBERT

²⁹ Aux lecteurs, dans *Revue de synthèse*, 4^e série, t. 107, n° 1-2, janvier-juin 1986, p. 6.

Remerciements

Le présent volume est le fruit d'un programme de recherche de l'École française de Rome intitulé « Frontières des savoirs en Italie à l'époque des premières universités (XIII^e-XV^e siècle) ». Il a consisté en quatre rencontres, étalées de 2008 à 2011. Martin Morard, qui était présent aux débuts de ce programme et a participé à sa conception, n'a finalement pu l'accompagner jusqu'au bout. Que son aide et sa générosité intellectuelle soient ici spécialement soulignées.

Nous tenons bien sûr avant tout à remercier chaleureusement l'École française de Rome pour son actif soutien tout au long de ce projet, et plus particulièrement les deux directeurs des études médiévales successifs Marilyn Nicoud et Stéphane Gioanni.

Les ateliers de travail organisés avaient pour but de faire se rencontrer des chercheurs pour faciliter les échanges et les débats sans qu'il soit nécessaire de présenter une communication aboutie débouchant sur une publication. Pour cette raison, nombreux sont ceux qui ont été présents mais dont l'apport ne transparaît pas sous la forme d'un article dans ce livre. Nous sommes ainsi particulièrement reconnaissants à Etienne Anheim, Marie Bassano, Gianluca Briguglia, Jacques Chiffolleau, Emanuele Coccia, Florent Coste, William J. Courtenay, Giacomo Gambale, Ruedi Imbach, Danielle Jacquart, Corinne Leveleux-Teixeira, Alfonso Maierù, Costantino Marmo, Laurent Mayali, Katelyn Mesler, Martin Morard, Irène Rosier-Catach, Giorgio Stabile, Ilaria Taddei, Julien Théry, Pierre Thévenin, Jacques Verger, Nicolas Weill-Parot et Gabriela Zuccolin pour leur participation.